

Paris, le 9 février 2023

Le non-recours à la prime carburant est la démonstration de la fracture numérique qui déchire la société française

Christophe BECHU a informé l'Assemblée nationale le 7 janvier dernier que la moitié des 10 millions de Français éligibles à la nouvelle indemnité carburant de 100 €, mise en place pour les travailleurs utilisant leur véhicule, ne l'avaient pas sollicitée. Le ministre de l'Économie les incite à le faire en expliquant que le site mis en place est fonctionnel et très simple d'utilisation.

Au plus près du quotidien des Français, les Départements de France savent bien que les 5 millions de nos compatriotes qui n'ont pas demandé à bénéficier de ce dispositif ne l'ont pas juste refusé.

« Ils sont simplement du mauvais côté de la fracture numérique ! Ce qui paraît simple à qui est familiarisé avec l'informatique est extraordinairement complexe pour celui qui ne l'est pas » a indiqué François SAUVADET, Président de Départements de France.

Les Départements de France ont massivement répondu à l'appel de l'État et auront bientôt achevé d'apporter le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national.

« Avoir une France digitale et connectée est une très bonne chose, à condition que chaque Français soit formé à ses usages, or c'est très loin d'être le cas, comme le gouvernement le mesure au travers du non-recours à cette prime conditionnelle », a poursuivi François SAUVADET.

Collectivités du dernier kilomètre, les Départements sont aussi, souvent, le dernier service public à mettre des hommes en face des citoyens, là où l'État délaisse l'humain au profit d'une interface numérique. Les perceptions ont fermé, les antennes de la CNAV et des CPAM ont été « rationalisées » laissant les Français seuls face à des machines et des répondeurs ou à des dizaines de kilomètres de trop rares interlocuteurs. *« C'est maintenant près du tiers du temps de travail de nos travailleurs sociaux qui est consacré à pallier les carences d'un État qui a numérisé ses services, sans se préoccuper de la formation des usagers »,* rappelle François SAUVADET.

Forts de ce constat, les Départements de France sont prêts à étudier avec le gouvernement les moyens de mobiliser leurs 340 000 agents, maillant tous les points du territoire, pour permettre à l'État d'aller vers celles et ceux qui ne peuvent demander ces 100 €, faute d'être en mesure de le faire numériquement. Encore faut-il pour cela que ce dispositif soit prolongé, bien au-delà du 28 février.

Département de France souhaite surtout que, la matérialisation de cette fracture — spectaculaire en ces temps d'explosion des coûts des carburants — sur laquelle elle ne cesse d'alerter l'État, permette une réelle prise de conscience des besoins de formation aux usages du numérique de la population française. C'est un combat tout à fait comparable à celui de l'alphabétisation porté par la République du XIXe siècle, au travers de ses Hussards noirs. Il convient de se doter de nouveau de cette volonté d'airain, pour que notre pays ne laisse personne au bord du chemin et que la promesse républicaine d'égalité des chances puisse raisonner à nouveau dans le cœur des Français.

« Les Départements de France sont disponibles pour construire avec le gouvernement et la représentation nationale, les moyens de cette grande ambition », a conclu François SAUVADET.